



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 20 septembre 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	30

Date de la convocation
12 septembre 2018

Date d'affichage
12 septembre 2018

Objet de la délibération
*Pôle services techniques –
Commande Publique –
Adhésion des communes de
FAYENCE et
MONTAUROUX au
Syndicat Mixte de l'Energie
des Communes du Var*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille dix-huit, le vingt septembre deux mille dix-huit, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Quiétude, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, BOUBEKER Patrick, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, CHAUCHE Dalel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, CREMADES Laurence, LAUNAY Michel, ROYET Pierre, GRISOLLE René, MAIRESSE Aude

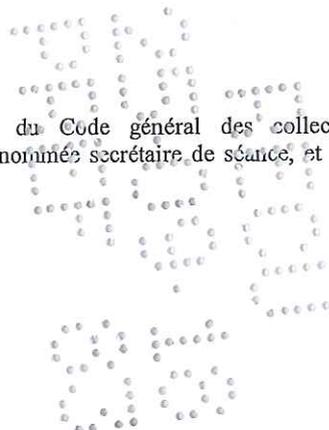
Procurations :

ZUCK Bernard donne procuration à RE Daniel,
BESSET Monique donne procuration à PICOT Joël,
SOLDANO Florence donne procuration à LAUNAY Michel,
LUNGERI Carine donne procuration à ROYET Pierre.

Absents :

LACOURTE Gérard,
MAESTRACCI Sylvie,
MANDON-BONHOMME Céline.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Joëlle LAKS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents



Par délibération en date du 24 novembre 2017, le comité syndical du SYMIELECVAR a accepté l'adhésion des communes de FAYENCE et MONTAUROUX conformément à la compétence n°7 (infrastructure de recharge des véhicules électriques) du syndicat.

Par délibérations en date du 6 mars 2017 et 22 septembre 2017, les communes de FAYENCE et MONTAUROUX ont chacune délibéré pour adhérer à la compétence n°7 du syndicat.

Conformément aux statuts du syndicat du 12 février 2018 et aux dispositions de l'article L5212-16 du CGCT, les communes peuvent adhérer au SYMIELECVAR pour une partie seulement de ses compétences.

Conformément à l'article L5211-18 du code général des collectivités territoriales et la loi n°2004-809 du 13 août 2004, les collectivités adhérentes doivent entériner ces nouvelles adhésions.

VU le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L.5212-16 et L.5211-18 ;

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU les statuts du syndicat mixte de l'énergie des communes du Var du 12 février 2018 ;

VU la délibération de la commune de FAYENCE en date du 6 mars 2017 adoptant les statuts et l'adhésion à la compétence n°7 au SYMIELECVAR ;

VU la délibération de la commune de MONTAUROUX en date du 22 septembre 2017 adoptant les statuts et l'adhésion à la compétence n°7 au SYMIELECVAR ;

VU la délibération du comité syndical du SYMIELECVAR en date du 24 novembre 2017 acceptant l'adhésion des communes de FAYENCE et MONTAUROUX à la compétence n°7 ;

VU le courrier du SYMIELECVAR en date du 14 juin 2018 demandant à la commune SOLLIES-PONT de délibérer sur l'adhésion des communes de FAYENCE et MONTAUROUX au sein du SYNDICAT MIXTE DE L'ENERGIE DES COMMUNES DU VAR en qualité de commune.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

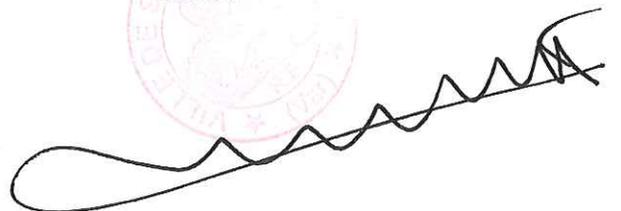
à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **ACCEPTE** l'adhésion des communes de FAYENCE ET MONTAUROUX à la compétence n°7 au sein du SYMIELECVAR,
- **AUTORISE** le maire à signer toutes les pièces à intervenir pour mettre en œuvre cette décision.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le **25 SEP. 2018**
et publication ou notification du **28 SEP. 2018**



REÇU EN PREFECTURE

le 27/11/2017

Application n° 033-258302744-20171124-116_2017-DE

033-258302744-20171124-116_2017-DE

Syndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var
Rue des Lauriers - ZAC Nicopolis
83170 Brignoles



Acte rendu exécutoire après dépôt en
Prefecture le 27.11.2017
à publication ou notification
7.11.2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT - SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2017
DELIBERATION N° 116

L'an deux mille dix sept, le vingt quatre novembre se sont réunis sur convocation du Président Jacques FREYNET en date du seize novembre deux mille dix sept les délégués syndicaux du SYMIELECVAR salle de réunions du siège du syndicat, rue des Lauriers à BRIGNOLES à 10h.

OBJET DE LA DELIBERATION : Adhésion des communes d'Ampus, Callas, Chateaudouble, Fayence, Figanières, Montauroux, à la compétence optionnelle n°7 « Réseau de prise de charge électrique » au SYMIELECVAR.

NOM Prénom	COLLECTIVITE	PRESENTS	VOTANTS	NOM Prénom	COLLECTIVITE	PRESENTS	VOTANTS
Jean-François CAPP	ADRETS (les)			Merlo GROSSO	GONFARON		
Gérard MISEROUX	ADRETS (les)			Jean-Luc ENEG	GONFARON		
Colette GRABASSI	ALGUINES			François BERTOLOTTO	GRIMAUD		
Claudine BARTIAUX	ALGUINES			François MONTE	GRIMAUD	Excusé	
Christophe FAURE	ARCS les			Jean-Pierre BIGEY	LAVANDOU (le)	Excusé	
Frédéric LAMAT	ARCS les			Patrick MARTINI	LAVANDOU (le)		
Daniel MESSAGER	ARTIGNOSC			Gérard AUBERT	LONDE LES MAURES (le)		
Joaquim DA CUNHA	ARTIGNOSC			Cataldo LASORGA	LONDE LES MAURES (le)		
Guy PEYRON	ARTIGUES			Claude ALEMAGNA	LORGUES		
Bernard DANIEL	ARTIGUES			Gérard KHATCHIKIAN	LORGUES		
Pierre MEYERE	AUPS			Daniel BAUMONT	LUC (le)		
Bernard PANTEL	AUPS			Pascal VERELLE	LUC (le)		
Jonnie BOUNTAS	BAGNOLS EN FORET			Jacques BASTIAN	MARTRE (le)		
Ginette DURET	BAGNOLS EN FORET			Guy-Louis GOUYE	MARTRE (le)		
Gérard VALERO	BANDOL			Philippe LAVISSE	MAYONS (les)		
Christian VIVIER	BANDOL			Georges GARNIER	MAYONS (les)		
Liliane MONTALAND	BARSEME			Jean-Luc CASSINOTO	MAZAUGUES		
Catherine MESCATTULLO	BARSEME			Jacques FAURE	MAZAUGUES		
Christian THBERT	BARJOLS			Erwan JAEN	MEOLNES		
José FERNANDEZ	BARJOLS			Philippe DROUHOT	MEOLNES		
Claude MARTIN	BASTIDE (le)			Giovanni GENIO	MOISSAC BELLEVUE		
Laurent GIORDANO	BASTIDE (le)			Christiane GENIO	MOISSAC BELLEVUE		
Philippe DELOT	BAUDINARD			Alain REY	MOLE (le)	Excusé	
Henri PERSICHINO	BAUDINARD			Simon DELATTRE	MOLE (le)	Excusé	
Frédéric RAGACHE	BAUBUEN			Hervé COLOMBO	MONFORT	Excusé	
Roland ROUX	BAUBUEN			Alfred FURLIN	MONFORT		
Pierre CABANTOUS	BEAUSSET (le)			Gilbert BURLE	MONTMAYAN		X
Gérard CALUSSI	BEAUSSET (le)			Yves BEGLIOMINI	MONTMAYAN		
Roger ANOT	BELGENTIER			Serge RAMELLA	MOTTE (le)		
Jean-Louis TEISSEIRE	BELGENTIER			Thierry BERANGER	MOTTE (le)		
Alain SALABERT	BESSE/ISSOLE			Liliane BOYER	MUY (le)		
Pierre LEY	BESSE/ISSOLE			André POPOT	MUY (le)		
Alain COMBE	BORMES LES MIMOSAS			Michel FINK	NANS LES PINS		
Patrice CHATAIGNIER	BORMES LES MIMOSAS			André PIU	NANS LES PINS		
Daniel ROUVIER	BOURGUET (le)			Christian RYSER	NEOULES	Excusé	
Jean-Paul ROUX	BOURGUET (le)			Christophe LACOMBE	NEOULES		
Guy HERNANDEZ	BRAS			André LAILLET	OLLIERES		
Franck PERO	BRAS			Christian CHOUSSE	OLLIERES	X	X
Armand ROUVIER	BRENON			Michel OLLAGNIER	OLLIOULES		
Honoré COLLOMP	BRENON			Guy PHILIPPEAUX	OLLIOULES		
Philippe DURANDO	BRIGNOLES			Jean-Bernard KISTON	PIERREFEU DU VAR	X	X
Yvon COEFFIC	BRIGNOLES			Jean-Luc ROVERE	PIERREFEU DU VAR		
Robert AMBROSIO	BRUE AURIAC			Jean-Pierre BASTANELLI	PIGNANS		
Laurent MOUNIER	BRUE AURIAC			Alain CIANEA	PIGNANS		
Yvesek SIMON	CABASSE			Alain PERRINEL	PLAN D'AUPS	Excusé	
Richard MAURIN	CABASSE			Jean-Charles AGATI	PLAN D'AUPS		
Daniel ARNON	CADIERE (le)			Gérard OLIVIER	PLAN DE LA TOUR	Excusé	
Sébastien MARTINEZ	CADIERE (le)			Isabella STRUBB	PLAN DE LA TOUR		
Louis BOUIN	CAMPS LA SOURCE			Hervé HERLAUT	PONTEVES		
Joseph GUX-AYATS	CAMPS LA SOURCE	X	X	André ISNARD	PONTEVES		
André DELPIA	CANNET DES MAURES			Jean-Raymond NIOLA	POURCIEUX	X	X
Denis CAPP	CANNET DES MAURES			Sylvain CINTAS	POURCIEUX	X	
Jean-Marc ZUCCARI	CARCES			Sébastien BOURLIN	POURRIERES		
Fernand BECKAND	CARCES			Christian BOUVIGUES	POURRIERES		
Jean-Marie DUHAINE	CARNOULES				PRADET (le)		

REQU EN PREFECTURE

le 27/11/2017

Application arrivée E-justice.com

033-268302744-20171124-116_2017-DE

	CARNOULES			Christian EARNIER	FRADET (ls)		
	CARQUETIRANNE	Excusés		Marcel GARATIRIAN	PUGET/ARGENS	X	X
Josky PEPARD	CARQUETIRANNE			Patrick MANGANELLI	PUGET/ARGENS		
Henri AFFRE	CASTELLET (ls)			Paul PELLEGRINO	PUGET VILLE		
Gérard BARTHELEMY	CASTELLET (ls)			Gérard BONGIORNO	PUGET VILLE		
Michel LINDEBOOM	CAVALAIRE			Richard TYDGAT	RAMATUELLE		
Bernard SALINI	CAVALAIRE			Alexandre SURLE	RAMATUELLE		
Jacques PAUL	CELLE (ls)			Olivier GHIBAUDO	RAYOL CAMDEL		
Jean RIGAUD	CELLE (ls)			Charles-Henri VERVALDE	RAYOL CAMDEL		
Jean-Luc MASSONNIER	CHATEAUVERT			Jean-Louis ANDRAU	REGUSSE		
Christine MAVER-RINTEJMA	CHATEAUVERT			Alain FILIPPI	REGUSSE		
Ernest MICHEL	CHATEAUVEUX			Danièle OSPIZI	REVEST LES EAUX		
Carinne MICHEL	CHATEAUVEUX			Jean-Marc VIZIALES	REVEST LES EAUX		
Audrey TROIN	COGOLIN			Paul BUGGIANI	RIANS		
Patricia FENCHENAT	COGOLIN			Jean-Michel COTTET	RIANS		
Michel ARMANDI	COLLOBRIERES			Suzanne ARNAUD	RIBOUX	Excusés	
Jean-Pierre RIZZO	COLLOBRIERES				RIBOUX		
André GAYMARD	COMPS/ARTUBY			Gérard MANOUSSO	ROCBARON		
Maria-France DURANDO	COMPS/ARTUBY			Benoist NONNON	ROCBARON		
Philippe BREGLIANO	CORRENS				ROQUE ESCLAPON		
Michaël LATZ	CORRENS			Jean-Marie MORIN	ROQUE ESCLAPON		
Roger GARCIN	COTIGNAC			Philippe LEPEVRE	ROQUEBRUNE/ARGENS	X	X
Jean DEGOULET	COTIGNAC			Jean-Paul COLIVIER	ROQUEBRUNE/ARGENS		
Joseph FOURNIER	CRAU (ls)	X	X	Jean-Mathieu CHIOTI	ROQUEBRUSSANNE (ls)		
Paul BRUNETTO	CRAU (ls)			Claudine VIDAL	ROQUEBRUSSANNE (ls)		
Philippe STEGEL	CROIX VALMER (ls)			Paul AUGUSTIN	ROUGIERS	X	X
Robert DALMASSO	CROIX VALMER (ls)			Philippe PRESUTTO	ROUGIERS		
Michel GARCIA	CUERS			Alexandre ISTRIA	STE ANASTASIE		
Laura GAMBINO	CUERS			Jean-Marie ROY	STE ANASTASIE		
Romain DEBRAY	ENTRECASTEAUX			Jean-Pierre GUIRÉSO	ST ANTONIN		
Evelyne QUILLET	ENTRECASTEAUX			Anna-Marie VANCOILLIE	ST ANTONIN		
Christian OHINAMO	ESPARRON DE PALLIERES			Frédéric HERBAUT	ST CYR SUR MER		
Léonard DI MAJO	ESPARRON DE PALLIERES			Gérard BUONKRISTANI	ST CYR SUR MER		
Ludovic DELPRETE	EVENOS			Laurent ETIENNE	ST JULIEN MONTAGNIER		
Jean TEYSSIER	EVENOS			Nicolas BERNE	ST JULIEN MONTAGNIER		
Robert BERTI	FARLEDE (ls)			Gérard HOEHN	ST MANDRIER	Excusés	
Philippe VERSYNI	FARLEDE (ls)			Christian TOULOUSE	ST MANDRIER		
Bernard FOURNIER	Flassans/ISSOLE			Claude BRETON	ST MARTIN PALLIERES		
Philippe BOUDRIE	Flassans/ISSOLE			André CRESPI	ST MARTIN PALLIERES		
Hélène ARMITAND	FLAYOSC	Excusés		Jacques FREYNET	ST MAXIMIN STE BAUME	X	X
Rémi CUVIER	FLAYOSC			Loïc MARTIN	ST MAXIMIN STE BAUME		
Liliane DELIN	FORCALQUEIRET	X	X	Claude GIORDANO	ST PAUL EN FORET		
Dorell HERMITTE	FORCALQUEIRET			Nicolas MARTEL	ST PAUL EN FORET		
Yves KONNE	FOX AMPHOUX			Claude FABRE	ST ZACHARIE		
	FOX AMPHOUX			Patricia LEPETRE	ST ZACHARIE		
Thomas DOMPRY	GARDE FREINET (ls)			Nicole FANELLI	SALERNES		
Jean-Jacques COUICHET	GARDE FREINET (ls)			Gérard ACHENZA	SALERNES		
André PUIO	GAREOULT			Gilles PERRIER	SALLES SUR VERDON		
Michel EBERER	GAREOULT	X	X	Jean-Marie SARAT	SALLES SUR VERDON		
Jean-Claude CELSIE	GASSIN			Robert PORCU	SANARY		
Béatrice SCLER	GASSIN			Jean BRONDI	SANARY		
Gilles CUBARD	GINASSERVIS			Bernard RISSO	SEILLONS S. ARGENS		
Alain BURLE	GINASSERVIS			Florence HOULLIER	SEILLONS S. ARGENS		
Joseph FENO	SOLLIES PONT			Claude ASTORE	SEYNE SUR MER (ls)		
Patrick BOUBEKER	SOLLIES PONT			Danièle REVERDITO	SEYNE SUR MER (ls)		
	SOLLIES TOUCAS			Daniel VUILLERMOZ	SIONES		
	SOLLIES TOUCAS			Georges BRICOUT	SIONES		
Michel ROSTIN-MASNIN	SOLLIES VILLE			Christophe CARRIERE	STILLANS LA CASCADE		
Francis D'ALBERT	SOLLIES VILLE			Eric RENOULT	STILLANS LA CASCADE		
Martin GANTTAGO	SOLLIES VILLE			Alain CLEMENT	SIX FOURS LES PLAGES		
Albert DAVYD	TARADEAU			Hervé FABRE	SIX FOURS LES PLAGES		
René EDRONTI	TARADEAU			André PINET	VARAGES		
André CHARREER	TAVERNES			Georges DIMITROPOULOS	VARAGES		
Gérard ROUSSET	TAVERNES			Gérard MARGNANE	VERDIERE (ls)		
Gabriel VIVERNET	THORONET (ls)	X	X	Denis DUVAL	VERDIERE (ls)		
Alain MARTIN	THORONET (ls)			Philippe MURAT-DAVID	VERTIGNON		
Alain DUAKI	TOURTOUR			Marc PITTION	VERTIGNON		
Gils DALL'ERTA	TOURTOUR			Toyab GUELLATI	VIDAUBAN		
Claude LAMBERT	TOURVES			Christophe BOTTAI	VIDAUBAN		
Daniel ROUX	TOURVES			Roland BALDIS	VILLECROZE		
Guy MONDARY	TRANS EN PROVENCE			Pierre CONSTANS	VILLECROZE	X	X
Robert DEBRAY	TRANS EN PROVENCE			Daniel BRANCHAT	VINON SUR VERDON		
Etienne DESPERT	TRIGANÇE			Guy ARMAND	VINON SUR VERDON		
Jérôme GERARD	TRIGANÇE						
Christian DEBAQUE	VAL (ls)						
Jean CULINATI	VAL (ls)						
Stéphane CHAMP	VALETTE (ls)						
Rémy MESQUIDA	VALETTE (ls)						

Nombre de membres présents	Nombre de membres votants	Excusés
16	18	12

REÇU EN PREFECTURE

Le 27/11/2017

Application agréée E-legalite.com

063-288302744-20171124-118_2017-DE

Le 16 novembre 2017 le quorum n'a pas été atteint. Conformément à l'article 2121-17 du Code des Collectivités Territoriales, une nouvelle convocation pour le 24 novembre 2017 avec le même ordre du jour a été adressée aux délégués, Conformément aux dispositions du CGCT, la séance peut être ouverte sans condition de quorum et le Comité Syndical peut délibérer valablement.

Le Président expose,

Les communes de AMPUS, CALLAS, CHATEAUDOUBLE, FAYENCE, FIGANIERES, MONTAUXOUX ont délibéré respectivement en date du 21/03/2017, 31/07/2017, 19/09/2017, 06/03/2017, 22/02/2017, 22/09/2017 pour transférer la compétence n°7 « réseau prise de charge électrique » au profit du SYMIELECVAR.

Conformément aux statuts du Syndicat du 29/09/2016 et aux dispositions de l'article L5212-16 du CGCT, ces communes peuvent adhérer au SYMIELECVAR pour une partie seulement des compétences concernées par celui-ci.

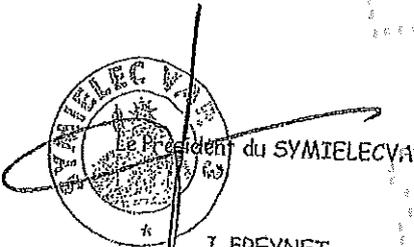
L'adhésion individuelle des communes auprès du SYMIELECVAR entraîne la désignation par les dites communes d'un membre titulaire et un membre suppléant devant siéger aux réunions de Comité Syndicaux.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré :

« accepte l'adhésion des communes d'Ampus, Callas, Chateaudouble, Fayence, Figanières, Montauxoux à la compétence optionnelle n°7 du SYMIELECVAR et la désignation de deux délégués (1 titulaire et 1 suppléant) par commune.

Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.


Le Président du SYMIELECVAR
J. FREYNET

